

Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 septembre 2024

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de procurations : 4

Date d'affichage de la convocation : 10.09.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize du mois de septembre à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire à la mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le dix septembre deux mil vingt-quatre, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER – Nicolas SCHMITT – Gérard CONRAD – Doria BOUDJI – Serge KURT – Nathalie MAUVIEUX – Laurent GUILLO – Armand RUPP - Laurent BAYART – Eric THOMY – Elisabeth DEISS - Valérie GUERALT - Sylvie RISSE – Sébastien BOUREL – Julie LINGELSER – Sophie DIEMER – Ornella PFEIFFER – Henri BECKER – Hervé DIEBOLD – Philippe ROSER – Jean-Charles WILLM

Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Eric LEHMANN donne procuration de vote à Madame Julie LINGELSER
Madame Lydie MOUGEL donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER
Madame Cathie PETRI donne procuration de vote à Madame Annick MARTZ-KOERNER
Monsieur Jean-Claude WORRINGEN donne procuration de vote à Monsieur Serge KURT

Était absent excusé :

Monsieur Grégory RICHERT

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

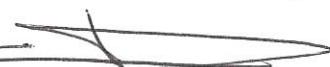
Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 19 septembre 2024

Publié sur le site internet de la commune le 19 septembre 2024

Le Maire, Béatrice BULOUE



4. Présentation par le conseiller aux décideurs locaux (DRFIP) de la synthèse de la qualité des comptes pour l'exercice 2023

Conseillers
élus : 27

Conseillers
en fonction : 27

Conseillers
présents : 22

Conseillers
absents : 5
dont 4 avec procuration

Mme le Maire informe le conseil municipal que M. Schreiner, conseiller aux décideurs locaux, a proposé à la commune de procéder à une analyse de la qualité des comptes de l'exercice 2023, dans le cadre de l'expérimentation nationale menée de 2020 à 2023 (article 110 de loi NOTRe) et du déploiement progressif du dispositif pour les collectivités et groupements à fiscalité propre entre 3.500 et 100.000 habitants durant les 3 prochaines années.

Il s'agit d'un examen portant sur les derniers comptes clos d'une collectivité pour en dégager les points forts et les axes d'amélioration en matière de tenue de la comptabilité. Il ne s'agit pas d'un rapport sur la gestion de la collectivité, mais un travail visant à établir un état des lieux sur la seule qualité comptable.

La commune ayant répondu positivement, M. Schreiner a été invité à présenter la synthèse des travaux sur la qualité des comptes 2023 devant le conseil municipal.

Cette présentation ne donne pas lieu à vote.

Le Conseil municipal PREND ACTE de la présentation par le conseiller aux décideurs locaux de la synthèse de la qualité des comptes pour l'exercice 2023.

NE DONNE PAS LIEU A VOTE

Mundolsheim, le 19 septembre 2024

Le Maire,



Béatrice BULOUE

Le secrétaire de séance,



Nicolas SCHMITT